

Décision

Générale

colonial

Décision n° 662 26/06/1948

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 juin 1948

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1948

Date du numéro
30 juin 1948

TEXTE INTÉGRAL

M. Pau (Gabriel), administrateur adjoint de 1re classe des colonies, est affecté au cercle de Djibouti, en qualité d'adjoint au commandant de cercle de Djibouti pour compter du 24 juin 1948, en remplacement de M. Jouffrey, titulaire d'un congé administratif. Pour compter de la même date, il est nommé président du tribunal indigène du premier de gré. Avant d'entrer en fonctions, il prêtera serment conformément à la loi.